

## PV - Réunion de quartier 17 septembre 2015

### Quartier Coccinelles – Futaie – Dries – Van Becelaere

Introduction par le Collège :

1. Présentation des membres du Collège et du CCCA – Conseil consultatif communal des Aînés - présents
2. Survol aérien de la commune : depuis le 1<sup>er</sup> avril, la situation s'est nettement améliorée avec la fin du survol. La fin du plan Wathélet n'a toutefois pas tout résolu. Il reste des avions dans le ciel boitsfortois. Reste aussi un problème au Coin du Balai, lors de l'atterrissage quand le vent souffle de Nord à Est. Le Bourgmestre a demandé à la Région de placer un sonomètre sur le territoire communal.
3. Le 3 octobre aura lieu pour la deuxième année consécutive la journée du Balai d'Or. Il s'agit d'une action de sensibilisation des habitants à la propreté publique. Entre 9h30 et 11h30, les citoyens, aidés par les équipes communales, sillonneront les rues et espaces verts et ramasseront papiers, canettes et autres débris. La matinée se terminera à 12h par un apéritif à la Maison Haute.
4. La propreté publique reste une priorité du Collège avec d'autres actions de sensibilisation menée tout au long de l'année.
5. Réaménagement de l'avenue Van Becelaere (dernière phase) : l'enquête publique s'est déroulée en septembre. On attend le permis, ensuite on désignera un entrepreneur pour un aménagement total : trottoirs et assise de voirie plus larges. Si tout va bien, le chantier commencera en 2016.
6. Autre chantier prévu dans le quartier : la création de deux nouvelles classes à l'école La Futaie (Coccinelles). La Commune a reçu un subside de 500.000 euros. Le projet est à l'enquête publique jusqu'au 8 octobre (consultation des plans possible au service Urbanisme). Une extension de la cour de récréation dans la chaussée de Boitsfort est prévue durant le chantier. On en informera les habitants directs. Le chantier est prévu pour la fin 2016. En ce qui concerne l'organisation du chantier et l'installation d'une zone à jouer dans la chaussée de Boitsfort, l'échevine des Travaux publics reprendra contact avec les habitants riverains en temps utile, soit fin de l'année scolaire 2015-2016
7. Le point sur le dossier RER : à l'heure actuelle, le chantier est à l'arrêt depuis plusieurs mois. Dès 2014, la Commune a pris contact avec Infrabel (gestionnaire du chantier) et la ministre en charge de la SNCB. Nous avons d'abord reçu une réponse disant que le chantier reprendrait en 2016 et 2017. Le conseil communal a voté une motion demandant d'avancer ces délais. Mais, la ministre et Infrabel nous ont répondu que des négociations sont en cours sur le plan d'investissement de la SNCB et ils ont refusé de donner un nouveau délai. Le financement du chantier coince. Nous allons écrire au ministre régional de la Mobilité et réunir les différents bourgmestres concernés pour faire avancer le dossier.  
Si le chantier est à l'arrêt, les riverains peuvent malgré tout toujours signaler à la Commune des problèmes tels que des intrusions, des barrières qui tombent... La cellule « info riverains » reste active. La Commune continue à suivre la situation mais ne peut malheureusement pas donner de date de reprise de chantier.

8. Mention de la newsletter communale et possibilité de s’y inscrire (<http://watermael-boitsfort.be/fr/newsletter>) – Agenda des manifestations futures dans le quartier

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
Avions : depuis 3 ou 4 semaines, dans les quartiers Archives et Dries, il y a un passage continu d’avions de jour comme de nuit.	Les avions : la Commune s’informe auprès des autorités compétentes.	<b>Bourgmestre</b>
Haut de Coccinelles, un quartier où il y a beaucoup de bureaux. Avant la construction de la maison de repos, il y avait une poubelle qui a maintenant disparu... Nous avons 60 mètres de haie et, tous les jours, nous ramassons des déchets. Serait-ce possible de remettre une poubelle par exemple au croisement avenue des Coccinelles et chaussée de Boitsfort.	Poubelle : nous allons examiner votre demande et trouver une solution.	<b>TP</b>
Châtaigniers malades : dans notre jardin, un arbre est déjà tombé. J’ai écrit à la Commune pour demander ce qui se fait dans ces cas-là. Je n’ai pas eu de réponse. Il y a des arbres communaux, rue de l’Élan.	Nous allons faire vérifier l’état sanitaire de ces arbres de voirie.	<b>TP</b>
Cohabitation avec Glaverbel qui a installé un conditionnement d’air provoquant un bruit permanent. J’ai écrit à Bruxelles-Environnement mais ne peut-on pas compter sur l’appui de la Commune dans ce dossier ?  Durant des mois, les lumières sont restées allumées à certains étages la nuit. La Commune doit faire pression pour faire respecter l’environnement.	La Commune a déjà eu des échanges avec vous mais aussi avec d’autres riverains à ce sujet. Le permis d’environnement de ce bâtiment est en cours de renouvellement. Le moment est maintenant opportun pour porter plainte à Bruxelles-Environnement car la Commune peut prévoir des conditions strictes d’exploitation, protégeant davantage les riverains.  Concernant l’éclairage, c’est évidemment regrettable. La Commune écrira au gestionnaire du bâtiment, mais n’a pas de moyen de contraindre un propriétaire privé.	<b>Bourgmestre</b>
La rue des Archives a été mise à sens	Ce problème nous a déjà été signalé. Suite aux	<b>Mobilité</b>

<p>unique par tronçons, mais certains automobilistes roulent régulièrement à contresens et très vite.</p>	<p>travaux, des déviations ont été mises en place et cela a porté à confusion. Mais c'était il y a deux ans. Nous allons vérifier si la signalisation est toujours bien en place et, éventuellement, réfléchir à d'autres sens des rues...</p>	
<p>Crottes de chiens : des sanctions sont-elles données par des agents spéciaux ?</p>	<p>Nous avons commencé par une grosse action de prévention (avec des panneaux et affiches). Maintenant, nous sommes passés au volet « répression » avec le service des Amendes administratives et le service des Espaces verts. En réalité, nous devons tomber sur un flagrant délit pour dresser un PV. Nous en dressons donc peu ; la prévention reste notre meilleure alliée...</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>L'avenue Coloniale se trouve-t-elle dans la liste de réfection des trottoirs ? Ces derniers sont en très mauvais état, notamment à cause des cerisiers du Japon. Certains arbres sont vieux, très vieux : une analyse, un entretien et un élagage sont-ils prévus?</p>	<p>L'avenue Coloniale figure bien sur notre liste de réfection mais nous sommes en attente de budgets.</p> <p>Quant aux cerisiers du Japon, certains d'entre eux sont vieux. Une inspection sanitaire est faite régulièrement. Nous sommes en train d'établir un cadastre des arbres sur toute la Commune.</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Le RER, c'est une vieille affaire.... Rue des Taillis, on a construit un escalier de 58 marches (idem de l'autre côté). Pourquoi construire autant de marches ? Cela est insensé surtout lorsqu'on part en train, avec des bagages. Une dépense superflue et honteuse.</p> <p>Avenue des Taillis, il y a quelques emplacements de parking. Il aurait fallu faire un parking de dissuasion. Pourquoi ne pas mettre la rue en sens unique ? De fait quand deux bus se croisent, ils roulent sur les trottoirs ? Le 41 irait vers Boondael (pour aller au marché le jeudi) et après place Keym...</p>	<p>Les quais de la gare de Watermael ont été allongés. Les nouveaux escaliers sont des accès supplémentaires pour les voyageurs venant du Dries ou de la rue Bien-Faire.</p> <p>Il est prévu de refaire complètement l'avenue des Taillis et de l'élargir pour permettre le croisement des bus. C'est dans le projet du RER, à charge d'Infrabel.</p>	<p><b>Mobilité</b></p>

Devant la gare Watermael, face au garage, l'eau ne s'évacue plus...	L'entrepreneur en charge de la rénovation de la voirie doit encore refaire les filets d'eau.	<b>TP</b>
Pourquoi placer systématiquement une poubelle sous les horaires de bus : en été, vous reniflez toutes les mauvaises odeurs	Nous transmettons à la STIB.	<b>Mobilité</b>
Bravo pour réfection des trottoirs de l'avenue Van Becelaere mais ceux de l'avenue de l'Arbalète sont dans un état désastreux et dangereux. Leur réfection, est-elle prévue ?	L'avenue de l'Arbalète n'est pas spécifiquement sur notre liste de voiries en attente de réfection. Nos budgets sont malheureusement trop étroits et le retard accumulé en matière de réfection de trottoirs est grand, en partie en raison des restrictions imposées par la Région pour notre commune en redressement financier, mais aussi en raison du retard dans la rénovation des sous-sols par les impétrants (égouts, conduites gaz/électricité et télécommunication). Depuis cette majorité, les choses avancent mieux, c'est ainsi que, par exemple, nous avons pu refaire de nombreux trottoirs dans le quartier de La Futaie.	<b>TP</b>
En tant que parents d'élèves à la Brise, nous avons appris qu'il y avait de l'amiante dans le bâtiment. Nos enfants y fréquentent les cours tous les jours... Qu'en est-il ?	Ce problème est connu. La Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué un budget pour démonter le bâtiment et en construire un nouveau.  Il n'y a pas de danger : l'amiante est contenue dans les murs, et non volatile	<b>Environnement</b>
Mes enfants fréquentent une école néerlandophone mais, à la commune et au WaBo, il n'y a pas d'école de devoirs en néerlandais.	Votre demande n'est pas ignorée. Nous ne trouvons aucun bénévole pour animer les écoles de devoirs en néerlandais.	
Sécurité : on aimerait que la Commune limite les ghettos et les phénomènes d'isolement, de drogue... Nous voulons plus de sécurité et des contrôles de police.	La sécurité, c'est un droit. Nous ne transigeons pas avec cela. Les phénomènes de racket et les cambriolages sont en diminution sur la Commune mais il faut rester vigilant.  N'ayez aucun doute sur notre détermination à maintenir la sécurité.	<b>Bourgmestre</b>
Logement : beaucoup de personnes	Watermael-Boitsfort est une commune très	<b>Logement</b>

<p>ne trouvent pas de logement. Dans les logements de Ville et Forêt, il y a de l'amiante. On demande à la commune d'aller un peu plus loin, de vérifier, de regarder...</p>	<p>prisée où il devient difficile de trouver un logement à un prix correct par rapport à nos revenus. Cependant, il y a près de 19 % de logements sociaux. La Commune va développer les logements moyens (cfr le plan logement). Nous tâchons aussi que le bâti existant soit mieux occupé : des bureaux deviennent des logements et nous faisons la chasse aux immeubles inoccupés)</p> <p>Ville et Forêt dépend de la Commune mais cette société de logement a son propre règlement...</p> <p>Plan logement :</p> <p>Projets centrés au square des Archiducs (en 2018). Construction de +/- 50 logements mais cela prend du temps.</p> <p>Projets à court terme : chaussée de La Hulpe, 2 maisons aux Pêcheries, et des rénovations en cours.</p> <p>Le point sur Logis et Floréal. À Floréal, il y a des logements vides (180 à peu près) mais Floréal est en train de les rénover. Des financements sont prévus. L'immeuble Hector Denis au square des Archiducs devrait être rénové. On espère que chantier démarrera début 2016.</p>	
<p>Construction d'un bassin d'orage en bas de l'avenue Van Becelaere. Pourquoi construire aussi grand et pourquoi ces travaux durent si longtemps ?</p>	<p>Le quartier a connu de très fortes inondations. La Région a mis en place une meilleure gestion de l'eau dans la vallée du Watermaelbeek et de la Woluwe. Cinq bassins d'orages sont donc prévus, dont deux à Watermael. Ce sont des bassins modestes, construits de part et d'autre de la place Keym.</p> <p>La gestion des niveaux des étangs composant cette vallée vient compléter ce vaste dispositif mis en place depuis Woluwe-Saint-Lambert jusque Watermael-Boitsfort.</p> <p>Ce chantier est long mais pas continu. Il est morcelé en différentes phases, avec des périodes de répit pour les riverains. Après un début difficile, les choses se passent tel que</p>	<p><b>TP</b></p>

	prévu dans les plannings.	
Rue des Charançons : les réparations après les travaux ont été plus qu'élémentaires.	Nos équipes iront voir sur place.	<b>TP</b>
Question économique : ne serait-ce pas utile d'avoir un marché supplémentaire, différent de l'actuel ?	Nous y réfléchissons, notamment dans le cadre de la rénovation de la place Keym : cela pourrait apporter un plus, un autre jour de la semaine.	<b>Vie économique</b>
À 500 mètres d'ici, nous sommes dans une autre commune où un gigantesque projet va voir le jour. Il s'agit de Droh!me... Quel en est le statut légal? Ne doit-on pas craindre des nuisances ? Cela va drainer de nombreux visiteurs et avoir un impact certain sur les rues limitrophes.	<p>Le projet Droh!me vise à donner une affectation à l'hippodrome. La Région est propriétaire de l'endroit. Elle a lancé un projet d'occupation du lieu, remporté par la société VO group. Ce projet prévoit des activités familiales, récréatives et événementielles ainsi qu'une découverte de l'agriculture, de la forêt...</p> <p>La Commune n'a pas été associée à la sélection du projet, mais elle sera particulièrement attentive à la mobilité autour du site et aux éventuelles nuisances sonores.</p> <p>Un permis d'environnement sera bientôt déposé. Cela sera suivi d'une enquête publique qui permettra aux habitants de consulter le permis et d'y réagir. La Commune y sera quant à elle particulièrement attentive.</p> <p>De son côté, Dro!hme s'est engagé à organiser des séances d'information pendant la durée de l'enquête publique.</p>	<b>Environnement</b>